

# LA SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE

ET LE

## CONGRÈS INTERNATIONAL DE 1888

---

La SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE, sous les auspices de laquelle s'est réuni le Congrès, se compose de membres titulaires et d'associés correspondants, dont le nombre est illimité. On fait partie de la Société après avoir été admis par le Conseil sur la présentation de deux membres titulaires ou associés correspondants.

Chaque sociétaire paie une cotisation annuelle de 10 francs.

Tout sociétaire peut se libérer de la cotisation annuelle moyennant un versement de 150 francs.

Le titre de membre titulaire est acquis au sociétaire qui, en outre, fait à la Société un apport de 100 francs au moins.

Les demandes d'admission doivent être adressées au secrétariat de la Société.

Un premier CONGRÈS BIBLIOGRAPHIQUE INTERNATIONAL a été tenu par la Société en 1878. Le compte rendu de ses travaux forme un volume gr. in-8 du prix de 10 francs.

Le compte rendu du Congrès de 1888, beaucoup plus étendu, forme un fort volume gr. in-8 du prix de 15 francs.

Les travaux du Congrès sont répartis entre quatre sections : I. Mouvement scientifique et littéraire ; II. Publications populaires ; III. Bibliographie proprement dite ; IV. Sociétés et relations internationales ; et s'étendent ainsi dans les divers domaines où s'exerce l'activité de la Société bibliographique.

Le court extrait du programme que nous reproduisons ici, et qui ne comprend qu'une partie des rapports présentés à la première et à la troisième section, suffira à donner une idée de l'importance et de la variété des sujets traités dans ce volume.

### 1<sup>re</sup> SECTION : MOUVEMENT SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE.

*Apologétique*, par M. le chanoine DUILHÉ DE SAINT-PROJET.

*Études sur le droit*, par M. TERRAT.

*Philosophie*, par M. l'abbé COUTURE.

*Philosophie thomiste*, par M. DOMET DE VORGES.

*Enseignement secondaire*, par M. SILVY.

*Enseignement primaire*, par M. l'abbé ALLAIN.

*Économie politique et sociale*, par M. CLAUDIO JANNET.

*Biologie*, par M. GEDOELST.